

Reprendre le droit après un master 1

Par **Telaya**, le **08/08/2013** à **14:55**

Bonjour,

Jeune étudiant de 23 ans, et après avoir obtenu un master 1 en bio, je me rend compte que la n'est pas ma voie... Vous me direz, il est temps!

Je me suis inscrit pour l'année à venir à la fac de droit, en licence 1. Pour avoir côtoyé des métiers du droit et tâté un peu de la matière à cause de soucis personnels, je pense ne pas faire d'erreur quant à mon choix.

Seulement, mon âge m'"inquiète": ne suis-je pas trop âgé pour me lancer dans une nouvelle formation, qui plus est de minimum 5 ans (et probablement 7 ans/8ans car je souhaite continuer ensuite avec une formation d'avocat)? Selon mes calculs, j'entrerai dans le monde du travail à 29 ans au plus tôt...

Mon âge ne va-t-il pas me pénaliser par rapport aux autres plus jeunes? Est-ce bien raisonnable de recommencer de si longues études à mon âge?

Merci

Par **marsuup**, le **08/08/2013** à **15:00**

Si c'est vraiment ce que tu souhaite et que tu es sûr de toi alors fonce !

L'âge n'est pas un problème, et 23 ans c'est relativement jeune quand même. Dans ma fac, certaines personnes ont plus de 30ans.

Par **Telaya**, le **08/08/2013** à **15:26**

Merci de ta réponse!

Ce qui m'inquiète, c'est que lorsque je chercherai un emploi, je serai en concurrence avec des gens bien plus jeunes que moi...

Par Fax, le **08/08/2013 à 15:41**

Bonjour,

Pour vous rassurer j'ai 30 ans et je n'en suis qu'à ma troisième année de droit :) donc pas d'inquiétude concernant la fac et votre âge , cela n'y fait aucune différence.
Pour ce qui est du marché du travail, c'est sûr vous serez plus âgé que d'autres (et encore que de très peu, bon nombre d'étudiants changent de voie comme vous et d'autres comme moi se reconvertissent...., alors il faudra trouver les mots pour se vendre : de toute façon à compétence égale, ce qui fera la différence lors d'un entretien d'embauche c'est bien vous, votre personne, votre personnalité et la façon dont vous vous mettez en valeur.

Bref je suis d'accord si c'est votre passion foncez!

Par Yn, le **08/08/2013 à 18:24**

L'âge n'est pas un obstacle intrinsèque. Par contre, l'aspect financier des études entre rapidement en jeu. Autrement dit, auras-tu les moyens de financer, au minimum, cinq années d'études sans sans aucun revenu ?

Surtout, ne pas sous-estimer la difficulté des études juridiques.

Un petit tour sur ce topic pourrait également être utile :

<http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

Par Fax, le **08/08/2013 à 21:55**

En effet, l'aspect financier est à ne pas négliger. Pour ma part, je cumule études et petit contrat en restauration (du coup cumulé à la fac, cela fait un emploi du temps chargé) et je m'appuie sur mon conjoint qui lui est dans la vie active. Certes, nous vivons de pas grand chose mais c'est un sacrifice que nous avons consenti ensemble et que nous sommes prêts à faire pendant encore quelques années. C'est la raison pour laquelle il faut vraiment que cette "envie de droit" ne soit pas simple envie mais passion.

Par Yn, le **09/08/2013 à 10:19**

[citation]C'est la raison pour laquelle il faut vraiment que cette "envie de droit" ne soit pas simple envie mais passion[/citation]

Absolument, c'est sûrement l'un des moteurs de la réussite. Il ne faut toutefois pas désespérer en L1 et L2, l'intérêt pour le droit vient avec le temps, une fois les bases acquises pour attaquer des sujets stimulants.

Par **marianne76**, le **09/08/2013** à **14:31**

Bonjour,

J'ai même régulièrement des retraités en 2ème année de droit qui suivent tout assidument